

MAIRIE DE COURLANS

330, Rue Robert Morland
39570 COURLANS

☎ : 03.84.47.12.05

Fax : 03.84.47.35.31

@ : mairiedecourlans@wanadoo.fr

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MAI 2016

PRESENTS : PATTINGRE Alain, FOURNOT Philippe, MICHE Patrick, BARDOUX Gérard, GROS Jean-Gérard, BACHEROT Patrick, CADET Philippe, COLOMER Patrick, DORMOY David, FILIATRE Daniel, GUIGON Delphine, JACQUET Chantal, MINARY Guy, MORTIER Antoine, SCHMITT Séverine.

Absents excusés : néant

Secrétaire de Séance : Séverine SCHMITT

1- CITY STADE

La consultation en procédure adaptée lancée pour l'exécution des travaux d'installation d'un city stade à été analysée, l'ouverture des plis s'est tenue le 28 avril 2016. Le choix, en respect des critères de l'appel d'offre s'est orienté vers CASAL SPORT pour un montant de 42 000 € HT soit 50 400 € TTC. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à passer le marché correspondant avec cette entreprise et à signer tous documents relatifs à ce dossier.

2- DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Monsieur le Maire présente deux déclarations d'intention d'aliéner ou demande d'acquisition de biens soumis à l'un des droits de préemption prévus par le code de l'Urbanisme enregistrées jusqu'à ce jour en Mairie. Il s'agit :

- L'immeuble cadastré AH N° 40 situé 470, Rue Jean de la Tour
- L'immeuble et terrain cadastrés AD n° 26, 27 et 28 situés 307 Rue Robert Morland

Le Conseil Municipal, à l'unanimité renonce à utiliser son droit de préemption urbain sur les immeubles cadastrés mentionnés ci-dessus.

3- SICOPAL : adhésion de la Communauté de Communes de la région d'Orgelet

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération du SICOPAL acceptant l'adhésion de la Communauté de Communes de la région d'Orgelet. La commune de Courlans, membre du SICOPAL doit à son tour, se prononcer sur cette adhésion. Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte l'adhésion de la Communauté de Communes de la région d'Orgelet.

4- MODIFICATION DE POSTE

Suite à la réorganisation des différents postes et au départ à la retraite d'un agent, il est décidé :

De modifier la poste d'adjoint technique 2^{ème} classe à compter du 1^{er} septembre 2016 soit de passer de 25H/semaine à 22 H/semaine.

De modifier le poste d'adjoint d'animation 1^{ère} classe à compter du 1^{er} septembre 2016 soit de passer de 30H30/semaine à 33 H/semaine.

5- ECLA : validation du schéma directeur des déplacements doux

Monsieur le Maire rappelle le schéma directeur des déplacements doux sur la commune de Courlans et présente le plan qui sera validé par ECLA. Quelques modifications sont à apporter.

6- Affaires en cours – Questions diverses

- Remerciements de l'école buissonnière pour les travaux réalisés dans la cave de la Mairie
- Organisation des départs à la retraite de trois agents : la date est fixée au 24 juin 2016 à 19H
- Démission de Gérard BARDOUX de son poste d'adjoint et de conseiller municipal
- Prochain conseil municipal : jeudi 7 juillet 2016 à 20H

La secrétaire de séance,
Séverine SCHMITT



Le Maire,

Alain PATTINGRE

